ABM ENERGIE CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 181 379 euros
Siège social : AVENUE LEONARD DE VINCI
ZAD DU THAURE
31880 LA SALVETAT SAINT GILLES
499 253 060 RCS TOULOUSE

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

ABM ENERGIE CONSEIL
Société par actions simplifiée
Immatriculée sous le numéro 499 253 060 RCS TOULOUSE

Représentée par :
Monsieur Joffrey MAYLIN, Gérant de la société JAM,
Elle-même Présidente de la société ABM ENERGIE CONSEIL,

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve.

Fait à LA SALVETAT SAINT GILLES,
Le 31 mars 2026.

Monsieur Joffrey MAYLIN

Signé par Joffrey MAYLIN
Le 16 avr. 2026

Signed with Universign doc_3rkV tx_MOBAbXJ8nrz4

edi-tdfc

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SASU ABM ENERGIE CONSEIL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : Avenue LEONARD DE VINCI 31880 LA SALVETAT SAINT G — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 9 9 2 5 3 0 6 0 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 30 09 2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1182	AC	1182	
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	16501	AG	15171	1330
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	26962	AQ	26962	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	209362	AU	146963	62398
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	58	BE		58
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	18074	BI		18074
	TOTAL (II)	BJ	272141	BK	190280	81861
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	938241	BY	221286	716954
	Autres créances (3)	BZ	55119	CA		55119
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	2502153	CE		2502153
	Disponibilités	CF	869139	CG		869139
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	11975	CI		11975
	TOTAL (III)	CJ	4376629	CK	221286	4155343
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4648771	1A	411566	4237204

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 18074 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL
Signé par Joffrey MAYLIN
Le 15 av. 2026
Signed with Universign
doc_59Z3
tx_AMoAdOeWYGzb
Edité à partir de Loop V5.40.0

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise : SASU ABM ENERGIE CONSEIL — Néant ☐ *

Exercice N : 30092025

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 181379)	DA	181379
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	18138
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	1858022
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	758450
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2815989
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	103568
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	196444
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	390583
	Dettes fiscales et sociales	DY	730618
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1421214
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4237204

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1224769
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Edité à partir de Loop V5.40.0

ABM ENERGIE CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 181 379 euros
Siège social : AVENUE LEONARD DE VINCI
ZAD DU THAURE
31880 LA SALVETAT SAINT GILLES
499 253 060 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 MARS 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 758 450.25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**758 450.25 euros**
A titre de dividende global à l'Associée Unique	**500 000.00 euros**
Soit 2.76 euros par action	
Le solde	**258 450.25 euros**

En totalité au compte « Autres réserves ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour, soit le 31 mars 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 500 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2024 :

- Dividende global distribué : 500 000.00 euros
Soit 2.76 euros par titre
- Montant global non éligible à l'abattement de 40 % : 500 000 euros.

Exercice clos le 30 septembre 2023 :

- Dividende global distribué : 1 000 000.00 euros
Soit 5.51 euros par titre
- Montant global non éligible à l'abattement de 40 % : 1 000 000 euros.

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

- Dividende global distribué : 2 100 000.00 euros
Soit 11.57 euros par titre
- Montant global non éligible à l'abattement de 40 % : 2 100 000 euros.

Certifié conforme
La Présidente

Signé par Joffrey MAYLIN
Le 15 avr. 2026

Signed with Universign
doc_o74q
tx_AMoAdOeWYGzb

SASU ABM ENERGIE CONSEIL

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 30/09/2025

Table des matières

1 Faits caractéristiques de l'exercice 3
1.1 Évènements principaux 3
1.2 Principes, règles et méthodes comptables 3
2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 4
2.1 Actif immobilisé 4
2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut) 5
2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé 6
2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture 7
2.1.4 Réévaluation 7
2.1.5 Informations relatives aux filiales et participations 7
2.1.6 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) 8
2.2 Actif circulant 8
2.2.1 État des stocks 8
2.2.2 Actif circulant/dépréciations 8
2.2.3 Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif 8
2.3 Capitaux propres 9
2.3.1 Capital social 9
2.3.2 Variation des capitaux propres 9
2.3.3 Écart de réévaluation 10
2.3.4 Subventions d'investissement 10
2.3.5 Provisions réglementées 10
2.4 Passifs et provisions 10
2.4.1 Provisions 10
2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 11
2.6 Compte de résultat 13
2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires 13
2.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits 13
2.6.3 Produits et charges exceptionnels 14
3 Informations relatives à la fiscalité 15

3.1 Impôt sur les bénéfices 15

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan 16

4.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés 16

5 Informations relatives à l'effectif 17

1 Faits caractéristiques de l’exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l’exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l’exercice au 30/09/2025 ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 20214 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l’établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l’exploitation
- Permanence des méthodes comptables d’un exercice à l’autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d’établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l’évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d’échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l’acquisition ou la production d’un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	**Frais d'établissement et de développement – TOTAL I**	**1 183**	**-**	**-**	**1 183**
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	**15 170**	**1 331**	**-**	**16 501**
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	26 962	-	-	26 962
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	14 525	-	-	14 525
	Matériel de transport	17 846	26 541	37 981	6 407
	Matériel de bureau et mobilier informatique	188 431	-	-	188 431
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	**247 764**	**26 541**	**37 981**	**236 324**
Financières	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	55	3	-	59
	Prêts et autres immobilisations financières	18 075	-	-	18 075
	TOTAL IV	**18 130**	**3**	**-**	**18 133**
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	**282 247**	**27 875**	**37 981**	**272 142**

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - **TOTAL I**		**1 183**	**-**	**-**	**1 183**
Autres immobilisations incorporelles - **TOTAL II**		**15 170**	**1**	**-**	**15 171**
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	26 954	9	-	26 962
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	9 937	1 132	-	11 070
	Matériel de transport	1 641	8 989	10 103	527
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	95 489	39 879	-	135 368
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		**134 021**	**50 008**	**10 103**	**173 926**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		**150 373**	**50 010**	**10 103**	**190 280**

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 8 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	16 353	1	-	-	-	16 354
Corporelles	134 021	50 008	-	10 103	-	173 926
Financières	-		-		-	-
TOTAL	**150 373**	**50 010**	**-**	**10 103**	**-**	**190 280**

2.1.4 Réévaluation

Non applicable

2.1.4.1 Coût d'emprunt

Les frais d'émission des emprunts sont, le cas échéant, pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

2.1.5 Informations relatives aux filiales et participations

Non applicable

2.1.6 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Non applicable

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Non applicable

2.2.2 Actif circulant/dépréciations

2.2.2.1 Tableau des dépréciations de l'actif

Les créances clients douteuses et leurs dépréciations sont listées par la Direction de l'entreprise en fonction des retards de règlement facture par facture. Le taux de dépréciation retenu est de 100%. Lors de l'exercice précédent, l'approche était globalisée et basée sur la balance âgée en fonction de l'antériorité. Les créances de 6 mois à 1 an étaient dépréciées à hauteur de 50% et les créances supérieures à 1 an étaient dépréciées à 100%. Ce changement n'a pas d'impact majeur sur la dépréciation client.

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	-	-	-	-
Créances	139 424	221 287	139 424	*221 287*
Autres	-	-	-	-
TOTAL	***139 424***	***221 287***	***139 424***	***221 287***

2.2.3 Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif

2.2.3.1 Charges constatées d'avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
exploitation			11975		

2.2.3.2 Écarts de conversion actif

Non applicable

2.2.3.3 Produits à recevoir

Fournisseurs – RRR à obtenir	3 478
Banque – Intérêts courus à recevoir	14 392

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice, ou les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice……	181 379	181 379
Mouvements : ……..		
…….....		
…….....		
…….....		
Position fin de l'exercice …….....	181 379	181 379

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	181 379	-	-	181 379
Réserves, primes et écarts	18 138	-	-	18 138
Report à nouveau	1 689 276	668 747	-500 000	1 858 023
Résultat	668 747	758 450	-668 747	758 450
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	**2 557 540**	**1 427 197**	**1 168 747**	**2 815 990**

2.3.3 Écart de réévaluation

Non applicable

2.3.4 Subventions d'investissement

Non applicable

2.3.5 Provisions réglementées

Non applicable

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (c)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**-**	**-**

2.4.1.1 Produits constatés d'avance

Non applicable

2.4.1.2 Écarts de conversion passifs

Non applicable

2.4.1.3 Charges à payer

Fournisseurs – Factures non parvenues	292 707
Congés à payer	110 219
Primes, intéressement à payer	260 674
Charges sociales sur Congés à payer	44 088
Etat – Charges à payer	14 888

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		18 075	18 075	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		265 544	265 544	-
	Autres créances clients		672 697	672 697	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		1 747	1 747	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		382	382	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	49 514	49 514	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		3 478	3 478	-
Charges constatées d'avance			11 976	11 976	-
		TOTAL	**1 023 411**	**1 023 411**	**-**

Prêts accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		390 583	390 583	-	-
Personnel et comptes rattachés		370 894	370 894	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		109 957	109 957	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	38 085	38 085	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	193 986	193 986	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 697	17 697	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		103 569	103 569	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		**1 224 770**	**1 224 770**	**-**	**-**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Les prestations Mon Accompagnateur Rénov (MAR) sont intégrées au chiffre d'affaires en fonction des acomptes facturés dans la mesure où ils correspondent à l'avancement de la prestation.

Pour les contrats de prestations à exécution successive, le Chiffre d'affaires est comptabilisé lors de l'établissement de la facture à la fin des travaux dans la mesure où :

- Le taux d'avancement n'est pas estimable de façon fiable
- L'émission de la facture est soumise à accord préalable de l'ANAH dans le cadre de la mesure mon accompagnateur rénov qui peut refuser la facturation pour plusieurs raisons (délais, …). Le taux de prestations non facturables n'est pas connu à date d'établissement des comptes annuels, la société ayant démarré l'activité de rénovation en 2020 et ne disposant en conséquence pas de statistiques.

Les prestations Mon Accompagnateur Rénov (MAR) représentent sur l'exercice clos le 30 septembre 2025 la somme de 818 520 € hors taxes / 982 224 € toutes taxes comprises

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	38 300	-	38 300
Productions vendues : - Biens	10 734	-	10 734
- Services	5 483 773	-	5 483 773
Chiffre d'affaires net	5 532 806	-	5 532 806

2.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	8 375	N/A
Au titre d'autres prestations	N/A	N/A
Honoraires totaux		

2.6.3 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation des salariés
Résultat avant impôts		972 072	52 206	-
Impôt au taux de :	25%	-252 775	-13 052	-
Impôt sur PVLT		-	-	-
Résultat après impôts		**719 296**	**39 154**	**-**

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

Notre entité provisionne partiellement ses engagements suivants, dont les principales caractéristiques en particulier celles de leur estimation à la date de clôture ont été précisées dans la partie « provisions ».

Le montant non provisionné au passif du bilan à la date de clôture dans le respect de la permanence des méthodes s'élève à …… €.

Notre entité ne provisionne pas son (ses) engagement(s) suivant(s) dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.

Le(s) régime(s) correspondant(s) est un régime d'indemnités de départ en retraite qui résulte de la loi/de la convention collective…… / d'un accord de notre entité le cas échéant de certains accords particuliers avec ……..

Le montant notre engagement total correspondant s'élève respectivement à ……K€ au ……N/…….K€ au……...N-1.

Cet engagement est estimé :

- selon la méthode historique simplifiée retenue par notre entité suivante : ……..
- selon la Recommandation CNC n°2003-R.01/selon la Recommandation ANC 2013-02 que nous avons adoptée à compter de l'ex ouvert à compter du ……..

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : ….
- Taux d'actualisation : ……
- Taux d'augmentation annuel des salaires : ……
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise,

  Pour la prise en compte de la probabilité de turnover,

  - Des Statistiques propres ……
  - Les Statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche.

  Pour la prise en compte du risque de mortalité,

  Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'INSEE distinctes hommes/femmes.

- Le % de cotisations/contribution sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est ….%

5 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et Techniciens	30
Employés	7
Ouvriers	